

La construction atteint des sommets à Drummondville : 219 M\$ en 2010



**Semaine de relâche
Une pléiade d'activités
pour tous!**

page 5

L'année 2010 en a été une qu'on peut facilement qualifier d'exceptionnelle au chapitre de la construction à Drummondville. Les statistiques indiquent en effet une valeur totale de 219 008 741 \$ pour les 2691 permis qui ont été délivrés. De plus, 751 logements ont été ajoutés durant la dernière année, ce qui témoigne de la vigueur de la construction résidentielle. Parmi les chantiers importants entrepris en 2010, il y a évidemment la réfection du Centre culturel ainsi que celle du Centre multisport (photo : François Pinard).

Voir texte complet en page 3

Dans ce numéro

- > Les bacs bruns s'en viennent!, page 4
- > Informations de la Sûreté du Québec et du Service de sécurité incendie, pages 6 et 7
- > À l'affiche au Centre culturel, page 8
- > Les brèves de notre Service des arts et de la culture, page 8

Calendrier des séances du conseil municipal

21 février
21 mars
4 et 18 avril

à 19 h 30, à la salle du conseil,
413, rue Lindsay



Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers.

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois

Tirage :
34 500 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Prochaine parution : avril 2011

Ne déplacez pas le bois de chauffage!

Aidez à limiter la propagation des insectes envahissants et des maladies

Avec la collaboration de M. Mario Bélanger, technicien en foresterie urbaine et arboriculteur à la Ville de Drummondville, nous poursuivons la publication d'une série d'articles portant sur l'arboriculture. Bonne lecture!

Saviez-vous qu'un seul morceau de bois de chauffage peut causer beaucoup de dommages? Il est peut-être difficile d'imaginer qu'un simple geste comme le fait d'apporter son propre bois de chauffage à son terrain de camping ou dans un chalet l'hiver peut mettre en danger et même détruire des milliers d'arbres. Le déplacement de bois de chauffage est un mode commun de propagation des espèces envahissantes. Cachés sous l'écorce où on ne les voit pas, ces petits ravageurs se propagent partout au Canada.

Par exemple, l'agrile du frêne, dont on entend davantage parler ces dernières années, a tué des millions de frênes aux États-Unis et au Canada depuis son arrivée d'Asie. Ce ravageur ne peut aller très loin par lui-même. Mais lorsqu'on transporte du matériel infesté comme le bois de chauffage, il peut faire beaucoup de chemin.

Pour limiter la propagation des espèces envahissantes :

- Achetez et brûlez uniquement du bois de chauffage local;
- Renseignez-vous sur l'origine de votre bois;
- Vérifiez si vous habitez ou si vous voyagez dans une zone réglementée;
- Laissez les objets ou les matières provenant de la nature dans leur milieu.

Saviez-vous que le déplacement de bois de chauffage peut constituer une infraction à la loi?

Si vous êtes dans une zone réglementée à l'égard

d'un ravageur justiciable de quarantaine et que vous déplacez du bois de chauffage sans avoir reçu l'autorisation, vous pourriez recevoir une amende allant jusqu'à 5000 \$ ou faire l'objet de poursuites judiciaires.



Pour vérifier ou pour obtenir plus de renseignements sur les zones qui sont réglementées, consultez le site web de l'ACIA (Agence canadienne d'inspection des aliments) au www.inspection.gc.ca ou composez le 1 800 442-2342. L'Agence joue un rôle très important dans la protection des ressources végétales contre les ravageurs et les maladies.

La nature est fragile

Les espèces envahissantes (insectes, maladies ou végétaux) créent un déséquilibre dans la nature en utilisant les ressources dont ont besoin les espèces indigènes pour survivre. Ces espèces envahissantes n'ont pas de prédateurs naturels ici. Elles ont donc le chemin libre.

Les conséquences peuvent s'avérer désastreuses pour nos écosystèmes et même entraîner la disparition des arbres de nos forêts, nos villes, nos rues et nos parcs. Les ravageurs peuvent aussi causer des dommages aux propriétés privées et même affecter leur valeur foncière.

À venir à la Bibliothèque Côte-Saint-Germain



Du 20 au 26 mars 2011

Article de journal

J'ai quelque chose à dire!

- Vous aimez écrire?
- Vous avez 16 ans et plus?
- Vous habitez ou étudiez à Drummondville?

Participez à notre concours de rédaction d'un texte d'opinion et courez la chance de gagner des centaines de dollars en prix! Information et inscription : Julie Bourque, bibliothécaire, au 819 474-8957

Normand Lester et le journalisme d'enquête

Le mardi 22 mars, dès 19 h 30, venez prendre un café et rencontrer M. Normand Lester qui répondra aux questions suivantes : Qu'est-ce que le journalisme d'enquête? Quelles sont les expériences, qualités et compétences requises? Quels sont les hauts et les bas du journalisme d'enquête et ses impacts sur la vie



professionnelle? M. Lester nous parlera également de ses livres. C'est un rendez-vous... et c'est gratuit!
Information : 819 478-6573

EXPOSITION

Février et mars

Danielle Manseau expose ses travaux de peinture sur bois et autres matériaux.

ACTIVITÉS

Heure du conte en pyjama : animation pour les 3 à 6 ans, les vendredis 25 février ainsi que 18 et 25 mars, à 18 h 30

Heure du conte : animation pour les 3 à 6 ans, les mercredis 23 février et 30 mars, à 9 h 30 et à 13 h 45

Bout'chou litou : animation pour les 18 mois à 3 ans, les dimanches 6 mars et 3 avril, à 9 h 45 et à 11 h

Pour ces diverses activités, l'inscription est obligatoire au 819 474-8882.

Voir activité pour la semaine de relâche en page 5

Construction : un sommet inégalé de 219 M\$ en 2010

L'émergence de nombreux projets mobilisateurs jumelée à une autre très forte poussée du secteur résidentiel ont procuré à Drummondville une année exceptionnelle au chapitre de la construction avec une valeur totalisant un peu plus de 219 M\$, un sommet inégalé jusqu'à présent.

En vertu du rapport déposé par le Service de l'urbanisme, 751 logements ont été ajoutés en 2010 et quelque 2691 permis ont été délivrés pour une valeur globale de 219 008 741 \$. On dénombrait 554 logements et une valeur de 135 356 483 \$ l'année précédente.

C'est le secteur de l'habitation qui s'accapare la plus grande part avec 1164 permis représentant une valeur de 113 733 858 \$. Les nouvelles constructions unifamiliales retiennent à elles seules 73 351 536 \$. Les autres données principales sont les constructions multifamiliales avec 14 345 000 \$, les agrandissements avec 11 336 500 \$, les rénovations avec 9 827 016 \$ et les constructions de duplex et triplex avec 4 652 606 \$.

Au niveau des permis de type public, les investissements ont été de l'ordre de 62 215 523 \$ pour les 44 permis qui ont été émis. Les agrandissements forment un total de 48 812 803 \$, tandis que les rénovations et les nouvelles constructions affichent des chiffres respectifs de 6 634 190 \$ et 6 408 530 \$. Une transfor-

mation de 360 000 \$ fait aussi partie de ce bilan.

Par ailleurs, le secteur commercial, à l'instar des autres éléments du rapport annuel, s'est démarqué en 2010. La valeur des 85 permis a en effet atteint 23 595 037 \$, soit 8 660 200 \$ pour de nouvelles constructions, 8 505 837 \$ pour des rénovations, 6 419 000 \$ pour des agrandissements et 10 000 \$ en modifications diverses.

De son côté, le secteur industriel a revendiqué 17 permis qui ont représenté 8 916 000 \$ pour de nouvelles constructions (3 900 000 \$), des agrandissements (2 860 000 \$) et des rénovations (2 156 000 \$).

Le rapport comprend également une section « divers » caractérisée par 1354 permis représentant des travaux évalués à 8 985 523 \$, une section mixte incluant des rénovations et un agrandissement totalisant 755 800 \$, et une section agricole où l'on retrouve une rénovation et une nouvelle construction formant un total de 605 000 \$.

La constance du développement économique drummondvillois avait été démontrée en novembre dernier quand le cap des 200 M\$ avait été atteint. En décembre, cette poussée s'est poursuivie avec 74 permis, 21 nouveaux logements et une valeur de 18 358 767 \$ répartie



comme suit : 6 915 407 \$ pour le secteur commercial, 6 650 000 \$ pour le secteur public, 2 583 700 \$ pour l'habitation, 1 179 660 \$ pour les permis divers et 50 000 \$ pour le secteur mixte.

Les résultats éclatants de l'année 2010 témoignent une fois de plus de la vitalité de l'économie drummondvilloise en général. Celle-ci s'est jusqu'à présent étendue sur une longue période puisque les investissements liés à la construction ont été les suivants au cours des cinq dernières années : 135 826 160 \$ en 2006, 154 428 074 \$ en 2007, 129 999 185 \$ en 2008 et 135 356 483 \$ en 2009, avant de culminer avec 219 008 741 \$ en 2010.

Comme d'autres projets de construction ont déjà fait l'objet d'annonces pour 2011 et qu'il n'y a aucun indice laissant présager un essoufflement au chapitre de la construction, il y a fort à parier que les statistiques de la prochaine année seront elles aussi très éloquentes.

La population de Drummondville dépasse les 71 000 âmes

Drummondville continue de progresser parmi les plus grandes villes du Québec. Ainsi, au chapitre de la population, le territoire drummondvillois compte maintenant 71 117 personnes selon les données annuelles publiées dans la *Gazette officielle du Québec*.

L'an dernier, Drummondville figurait au 14^e rang des villes les plus peuplées du Québec avec 70 561 personnes. Au cours de l'année 2010, ce chiffre a augmenté de 556 personnes, soit un pourcentage de 0,79 %.

Avant le regroupement de 2004, on comptait 47 803 personnes à Drummondville. À ce total ont été ajoutées les populations des municipalités de Saint-Nicéphore (10 283), Saint-Charles (6106) et Saint-Joachim (688), ce qui avait porté le total à 64 880.

La population totale a donc augmenté de 6237 personnes depuis le regroupement, ce qui va de pair avec la poussée économique et résidentielle qu'a connue la ville au cours des dernières années.

Au niveau de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Drummond, la population totale est maintenant de 98 041 personnes, une variation de 0,73 % par rapport à l'an dernier.



**M'impliquer
dans ma
communauté**

**C'EST!
UN PLAISIR!**

À Drummondville, le plaisir n'a pas d'âge!



www.mfa.gouv.qc.ca
www.ville.drummondville.qc.ca

La Ville encourage la participation active des aînés et reconnaît leur contribution au développement de la collectivité.

Les bacs bruns arrivent bientôt... Soyez prêts!

Pourquoi un tel programme?

Il permet de valoriser les matières compostables qui représentent plus de 40 % du contenu du bac gris. Cela réduit la quantité de matières acheminées à l'enfouissement et favorise l'atteinte des objectifs de la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 2010-2015.

Qui recevra le bac brun?

Les occupants de toutes les unités d'habitation résidentielles, chalets, condos ainsi que ceux des immeubles locatifs de moins de 10 logements.

Quel sera le ratio établi?

Type d'occupation	Nombre de bacs
1 logement	1 bac de 240 litres
Unité de 2 logements	1 bac de 240 litres
Unité de 3 logements	1 bac de 360 litres
Unité de 4 logements	1 bac de 360 litres
Unité de 5 à 9 logements	2 bacs de 360 litres

Collecte à 3 voies : une trousse pédagogique à l'intention des élèves de la Commission scolaire des Chênes

Le Service du développement durable et de l'environnement de la Ville de Drummondville, en collaboration avec la Commission scolaire des Chênes, travaille à l'élaboration d'une trousse pédagogique spécialement conçue pour les élèves des niveaux préscolaire et primaire. Cette trousse traitera de la collecte des matières compostables qui sera bientôt installée sur le territoire de Drummondville. Soucieux de l'environnement, les jeunes en apprendront davantage sur le fonctionnement de ce type de collecte et sur les matières qui seront acceptées dans les bacs bruns. Cette initiative s'inscrit dans la liste des mesures mises de l'avant par la Ville de Drummondville afin d'atteindre ses objectifs de réduction d'enfouissement de déchets.

Dans une optique de réduction à la source, la trousse contiendra peu de documents papier. La majorité des outils pédagogiques seront fournis sur CD et pourront être présentés aux élèves sur un écran ou sur un tableau projecteur. Certains documents pourront être imprimés au besoin, à la discrétion des enseignants. Dix troussees seront en circulation dans les écoles et les enseignants intéressés auront la possibilité d'en réserver une auprès de la Commission scolaire des Chênes.

Le lancement officiel de cette toute nouvelle trousse est prévu au début du mois de mars, dans une école de Drummondville. Un objet promotionnel original a été développé tout

spécialement pour les élèves du primaire. Chaque élève en recevra un.

Les enseignants désirant en savoir plus sur le projet peuvent communiquer avec M^{me} Caroline Fullum, du Service du développement durable et de l'environnement de la Ville de Drummondville, au 819 477-5937 ou à cfullum@ville.drummondville.qc.ca.

Les piles rechargeables, c'est plein d'avantages!

Avez-vous pensé à faire l'achat de piles rechargeables et d'un chargeur? Voici plusieurs avantages liés aux piles rechargeables :

- Pratique**
 - o Possèdent une durée de vie élevée : de 400 à 750 cycles de recharge;
 - o Produisent une quantité d'énergie élevée.
- Économique**
 - o Engendrent des économies comparativement aux piles non rechargeables puisqu'on peut les utiliser de nombreuses fois.
- Écologique**
 - o Contribuent à limiter la quantité de déchets dangereux ainsi que les émissions de gaz à effet de serre;
 - o Affichent un taux de nocivité inférieur à celui des piles alcalines classiques.

Les personnes qui possèdent toujours des piles alcalines et qui voudraient s'en départir de façon sécuritaire peuvent aller les déposer dans les tubes de collecte placés à l'un ou l'autre des endroits suivants :

- Centres communautaires;
- Centres de la petite enfance (celui fréquenté par votre enfant);

Quelles seront les fréquences de collecte?

- Une fois par semaine entre les mois de mai et octobre;
- À toutes les 2 semaines en avril, novembre et décembre;
- Aucune collecte en janvier, février et mars (Les restes de table peuvent être accumulés dans le bac brun).

Quand débutera la collecte du bac brun?

La première collecte est prévue durant la première semaine du mois de juin 2011. La journée établie dépendra du secteur.

Pour information

Pour toute question relative au nouveau Programme de collecte des matières compostables, il suffit de communiquer avec le Service du développement durable et de l'environnement au 819 850-1338, ligne téléphonique spécialement réservée à cette fin.

De plus amples informations suivront dans les journaux locaux et au www.ville.drummondville.qc.ca.

- Bibliothèque municipale Côte-Saint-Germain;
- Hôtel de ville de Drummondville.

En 2010, grâce aux différents points de dépôt, plus de 3175 kg de piles ont été détournées de l'enfouissement. Rappelons que seules les piles domestiques usagées de type régulier (AA, AAA, C et D) sont récupérées. Le Service du développement durable et de l'environnement entend encourager de plus en plus les citoyens à réduire l'usage des piles alcalines puisque celles-ci entraînent des coûts de gestion et de traitement importants.

Le conseil écolo!

Afin de déterminer lesquels des plastiques mous (pellicules plastiques) peuvent être placés dans le bac vert, voici un petit truc facile à retenir.

Vont au bac vert les plastiques mous qui, lorsque l'on veut en faire une boule, ne font pratiquement pas de bruit et dont aucun coin piquant ne semble vouloir en ressortir.

Voici une liste des plastiques mous, classés selon le bac où ils sont acceptés :

Dans le bac vert

- pellicule plastique de type *saran wrap*;
- sac de lait;
- sac de pain;
- sac d'épicerie;
- sac de publisac;
- sac de magasin.

Dans le bac gris

- sac de céréales;
- sac de biscuits.

Grille horaire à la piscine du Centre culturel

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Longueurs du matin 6h00 à 8h00		Longueurs du matin 6h00 à 8h00		Longueurs du matin 6h00 à 8h00	
	Tous 11h00 à 13h00	Tous 11h00 à 13h00	Tous 11h00 à 13h00	Tous 11h00 à 13h00	Tous 11h00 à 13h00	
Tous 13h00 à 15h00						Tous 13h00 à 15h00
BAIN D'LA RELÂCHE 13h15 à 15h00						
	28 février	1 ^{er} mars	2 mars	3 mars	4 mars	
		Longueur 17h30 à 18h30		Longueur 17h30 à 18h30		
				Tous 18h30 à 19h30		
	Longueur 20h30 à 21h45	Adulte 20h30 à 21h45	Longueur 20h30 à 21h45	Nouveau Longueur 20h30 à 21h45		

Grille horaire à la piscine Youville

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	BAIN D'LA RELÂCHE 9h00 à 10h30					
	28 février	1 ^{er} mars	2 mars	3 mars	4 mars	
			Bébé-Famille* 11h00 à 12h00			
	Aîné 13h00 à 14h30		Aîné 13h00 à 14h30		Aîné 13h00 à 14h30	
	BAIN D'LA RELÂCHE 14h30 à 16h00					
Bébé-Famille 14h30 à 16h00	28 février	1 ^{er} mars	2 mars	3 mars	4 mars	Bébé-Famille 14h30 à 16h00
		Tous 16h30 à 17h30		Tous 16h30 à 17h30		
				Tous 19h30 à 20h30		
		Adulte 20h00 à 21h30			Tous 20h00 à 21h30	

* Bain Bébé-famille annulé le 2 mars

Information : 819 477-1063 ou www.piscinedrummondville.com

À votre centre communautaire...

Centre communautaire Drummondville-Sud

Pendant la semaine de relâche scolaire, le Centre pourra accueillir les jeunes au 1550 de la rue Saint-Aimé. Sorties, activités et surprises seront organisées pour le grand plaisir des enfants. Pour information, on communique au 819 478-0202. Les places sont limitées.

Centre communautaire de loisirs Claude-Nault

Le Centre offrira aux jeunes des activités telles que des journées thématiques, des sorties... et beaucoup de plaisir. L'équipe accueillera les enfants entre 6 h 30 et 17 h 30. Coût : 20 \$ par jour ou 85 \$ pour la semaine. Pour information ou réservation : Mélissa Gauthier au 819 479-8686 ou www.cclcn.ca.

Centre communautaire Pierre-Lemaire

Toute la semaine, sorties et activités spéciales sont au menu, le tout encadré par des animateurs de la saison estivale sous la supervision de la coordonnatrice jeunesse. Le service est offert de 6 h 30 à 18 h. Coût : 85 \$ pour la semaine. Pour connaître la programmation complète, consultez le www.centrepierrelemaire.qc.ca ou téléphonez au 819 474-2309.

Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste

Le CCRSJB offrira des activités pour les enfants de 5 à 12 ans ainsi que pour les adolescents de 13 à 17 ans pendant la semaine de relâche. Il sera possible de participer à une ou plusieurs journées. Pour de plus amples informations, on peut consulter le www.ccrsjb.qc.ca ou joindre Marylin (activités 5 à 11 ans) ou Maxime (activités 12 à 17 ans) au 819 477-4324.

Centre communautaire Saint-Charles

Le Centre communautaire Saint-Charles offrira un camp de jour durant la semaine de relâche. Consultez notre site internet (www.ccscharles.ca) pour connaître la programmation de la semaine. Le coût est de 80 \$ pour la semaine ou de 18 \$ par jour.

Centre communautaire Saint-Pierre

Le Centre invite les jeunes de la maternelle à la 6^e année à participer à une semaine de relâche captivante et diversifiée : jeux, atelier de cuisine, sortie à La Courvalloise, cinéma maison, sorties aux quilles, jeux sportifs, etc. Le coût est de 80 \$ pour la semaine. Animation et service de garde de 7 h 30 à 17 h 30. Consultez le site www.cccsp.qc.ca pour l'horaire complet ou informez-vous au 819 478-7780.

Centre de loisirs Saint-Joseph

Pour la semaine de relâche, le Centre de loisirs Camil-Lauzière (Les loisirs Saint-Joseph) sera ouvert tous les jours de 13 h à 21 h 30. Des activités y seront proposées pour les jeunes âgés de 8 à 18 ans : patinage (selon la température), salle informatique, billard, soccer de table, ping-pong, air hockey, jeux de société et autres. Pour information : 819 477-0484

Pour en savoir davantage sur les activités proposées dans les centres communautaires et sur les services qui y sont offerts, il suffit de consulter le www.viedequartier.org. De là, des liens permettent l'accès au site internet de chacun des centres communautaires.

À la bibliothèque...

Rallye pour les 6 à 10 ans

(Les jeunes doivent savoir lire)

Le **mercredi 2 mars**, de 19 h 30 à 21 h, la Bibliothèque municipale Côte-Saint-Germain propose un rallye intitulé *Que font les livres la nuit?* Jeux, charades, sciences et plaisir seront au rendez-vous.

Activité gratuite. Inscription requise au 819 474-8882. Ne pas oublier d'apporter une lampe de poche...



À La Courvalloise et à d'Arbre en arbre...

26 février au 6 mars

Semaine d'activités pour la relâche à La Courvalloise

Ouverture spéciale durant la semaine de relâche scolaire.



Venez glisser sur nos chambres à air avec remontée mécanique et parcourez nos sentiers de ski de fond/raquette. Pour une activité en famille, La Courvalloise est l'endroit idéal pour des heures de plaisir en plein air.

Samedi 26 février

D'Arbre en arbre l'hiver

Réservation obligatoire
Heure d'arrivée : 11 h

Venez vivre la sensation de vous balader d'Arbre en arbre l'hiver dans un parc aérien installé aux abords de la rivière Saint-François et comprenant plus de 83 ateliers suspendus en hauteur.



Samedi 26 février

Glissade nocturne à La Courvalloise

De 18 h à 22 h

Glissade à la pleine lune sur le site de plein air d'hiver La Courvalloise.

Pour de plus amples informations sur les activités proposées et sur la tarification, il suffit de consulter le www.reseauxpleinair.com ou de téléphoner au 819 397-4544.

Parc d'eau du VQA : la Ville s'implique



Les autorités du Village québécois d'antan (VQA) ont fait connaître l'été dernier un important projet d'expansion visant à doter le site récréotouristique d'un parc d'eau de 12 000 m². Ce dernier sera fonctionnel en juin prochain et devrait attirer de nombreux visiteurs grâce à ses composantes originales orientées vers le tourisme familial. Le projet global est évalué à quelque 1,6 M\$ et la Ville de Drummondville compte parmi les partenaires du VQA avec l'injection d'une somme de 200 000 \$. L'implication de la Ville est devenue officielle il y a quelques semaines alors que le conseiller municipal Roberto Léveillé a remis la contribution financière aux représentants du Village québécois d'antan. M. Léveillé pose ici avec M^{me} Sonia Thibault, présidente du conseil d'administration.

Tourisme Drummond



Société de développement
économique de Drummondville
(CLD DRUMMOND)

Activités à venir

25 février au 3 mars

Tournoi provincial de hockey novice/atome de Drummondville, Olympia Yvan-Cournoyer, 30^e édition. Information : 819 478-6574

Jusqu'au 13 mars

Expérience tibétaine, du photographe Guy Tremblay, au Musée populaire de la photo. Information : 819 474-5782

Mars et avril

« Se sucrer le bec » au Village québécois d'antan. Information ou réservation : 819 478-1441

Tourisme Drummond

Notre bureau d'accueil touristique est ouvert du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30 (fermé les samedis et dimanches).

Pour nous joindre : 819 477-5529 ou
info@tourisme-drummond.com

Site internet : www.tourisme-drummond.com



Le mot de la Sûreté du Québec

Délit de fuite : la Sûreté du Québec vous informe et demande votre collaboration

Nous remarquons, dans les appels de service, qu'il y a fréquemment des interventions auprès de personnes ayant été victimes d'un délit de fuite. Cela se produit surtout lorsque le véhicule est dans une aire de stationnement commerciale et qu'il est inoccupé.

Ces endroits achalandés sont une source d'informations importante au travail des policiers. En effet, les détails et/ou les coordonnées transmis par la population font progresser rapidement les enquêtes policières et permettent de résoudre les différents délits commis sur notre territoire. Voici les infractions se rapportant au délit de fuite :

Code de la sécurité routière, article 168, codification 81

Conducteur d'un véhicule routier impliqué dans un accident n'est pas resté sur les lieux et n'a pas fourni l'aide nécessaire à une personne ayant subi un préjudice. Amende de 600 \$ et les frais/9 points d'inaptitude au permis de conduire

Code criminel, article 252

Défaut d'arrêter lors d'un accident

Commets une infraction quiconque, ayant la garde, la charge ou le contrôle d'un véhicule, omet dans l'intention d'échapper à toute responsabilité civile ou criminelle d'arrêter son véhicule, et lorsqu'une personne a été blessée ou semble avoir besoin d'aide, d'offrir de l'aide, dans les cas où ce véhicule est impliqué dans un accident :

- soit avec une autre personne;
- soit avec un véhicule.

Est coupable d'un acte criminel et passible d'un emprisonnement maximal de cinq ans ou d'une infraction punissable sur déclaration de culpabilité par procédure sommaire quiconque commet une telle infraction.

Votre contribution est importante!

Il est important, lorsque vous êtes témoin d'un accident avec délit de fuite, de noter le numéro de plaque d'immatriculation du véhicule du fuyard.

Vous pouvez :

- Remettre ce numéro de plaque au conducteur du véhicule accidenté qui est resté sur place tout en vous assurant de son état de santé;
- Téléphoner – dans l'immédiat – à la Sûreté du Québec, poste de la MRC de Drummond, au 819 478-2575, pour aviser de la situation tout en donnant verbalement le numéro de plaque du véhicule fuyard ainsi que la direction prise;
- Si le véhicule accidenté est non occupé, vous pouvez laisser un papier sous l'essuie-glace où le numéro de plaque d'immatriculation est inscrit.

**Ne tolérons pas ce genre de délits.
Soyons responsables!**

La prévention, un investissement sûr pour les gens d'affaires

Publicité sympathique

- N'achetez jamais de publicité par téléphone;
- Exigez que l'on vienne vous rencontrer dans votre établissement;
- Demandez à la personne de s'identifier et de fournir les coordonnées de l'organisme qu'elle représente. Un casier postal n'est pas une adresse au sens de la loi;
- Demandez à voir une copie de la publication;
- Ne vous engagez pas immédiatement. Vérifiez si l'organisme existe vraiment;
- Informez-vous auprès de votre service de police si la personne ou l'organisme a fait l'objet de plaintes dans votre région récemment;
- Exigez un engagement écrit où sont inscrits le tirage de la publication, le mode de distribution et la dimension de l'annonce;

- Payez par chèque fait au nom de l'organisme. Ne payez jamais avant d'obtenir satisfaction.

Clients récalcitrants

Intervenez verbalement avec calme, avec autorité et avec courtoisie.

Assurez la protection de vos autres clients :

- Si nécessaire, invitez-les à se placer à l'écart;
- Informez-les de la situation.

Appelez la police dès qu'il y a un risque :

- Ne tentez pas de retenir les clients récalcitrants;
- Notez leurs caractéristiques.

Pour des informations supplémentaires à ce sujet, communiquez avec le poste de police de la MRC de Drummond en composant le 819 478-2575.



Des informations de votre Service de sécurité incendie



Simulation d'une intervention avec matières dangereuses

Le Service de sécurité incendie de Drummondville (SSID) a récemment procédé à un exercice de simulation d'intervention avec matières dangereuses sur le terrain d'Olymel, situé au 255 de la rue Rocheleau.

Le but de l'exercice était de simuler une situation d'urgence en temps réel qui se rapproche le plus possible d'une intervention en présence de matières dangereuses afin de pratiquer la réponse à l'urgence et la coordination des intervenants. Pour l'occasion, une fuite d'ammoniac a été simulée dans une salle mécanique du bâtiment. L'exercice aura permis de :

- Compléter les apprentissages théoriques et pratiques reçus par les pompiers du SSID;
- Se familiariser avec les rôles et responsabilités des intervenants;
- Se familiariser avec les équipements nécessaires à l'intervention;

- Favoriser la collaboration avec le Service d'intervention d'urgence du Centre-du-Québec (SIUCQ);
- Développer de nouvelles habiletés;
- Valider l'application de la structure de commandement;
- Permettre une amélioration continue du fonctionnement de l'organisation.

Soulignons que la Ville de Drummondville et le gouvernement fédéral, par son Programme conjoint en protection civile (PCPC), ont contribué à l'achat des équipements nécessaires lors d'interventions en présence de matières dangereuses dont bénéficie le Service de sécurité incendie.



Conseils de prévention

Le feu peut servir à créer le rapprochement et les instants magiques, mais il faut aussi savoir s'en méfier.

Les réchauds à fondue : à manipuler avec soin, puisqu'ils représentent la première cause de blessure chez les grands brûlés!

- Versez le combustible dans le brûleur seulement lorsque celui-ci est refroidi. Autrement, la chaleur du brûleur pourrait enflammer l'alcool dans le contenant.
- Ayez donc toujours sous la main un deuxième brûleur pour continuer le repas. C'est plus prudent!

Les chandelles : les brûlez-vous par les deux bouts?

- Utilisez des chandeliers fabriqués avec des matériaux résistant au feu et dont la base est stable. Assurez-vous également que le chandelier est suffisamment large et profond pour recueillir la cire chaude qui coule.
- Placez vos chandelles loin des rideaux ou de tout autre objet pouvant facilement prendre en feu. Surveillez les jeunes enfants et les animaux domestiques.
- Ne laissez jamais brûler des chandelles sans surveillance. Éteignez-les toujours dès que vous quittez la pièce ou allez au lit. Prenez aussi l'habitude d'éteindre vos chandelles dès qu'elles sont à 5 cm (2 po) du chandelier.

Le déneigement des sorties secondaires : il suffit d'y penser!

Assurez-vous que toutes vos sorties secondaires telles que balcons, galeries, terrasses, patios, trottoirs d'accès, etc. soient toujours bien déneigées. Rappelez-vous qu'en cas d'incendie, vous et les autres membres de votre famille ne pourrez peut-être pas utiliser la sortie principale pour évacuer.

Le 13 mars, Changez l'heure et vérifiez vos avertisseurs!

CENTRE CULTUREL SAINT-JEAN-BAPTISTE

190, rue Saint-Damase

> FÉVRIER

- 19 Steve Veilleux
 20 Arthur l'aventurier : La course au trésor (spectacle pour enfants), à 15 h
 24 David Usher
 25 Martin Petit
 26 Visite libre
 27 Grands Explorateurs : Thaïlande, un autre regard, à 19 h



> MARS

- 4 Ian Kelly
 8 Orchestre symphonique de Drummondville, à 19 h 30
 10 Alain Choquette : Les pouvoirs magiques en nous (conférence)
 18 Les Jérolas
 19 Marie-Eve Janvier et Jean-François Breau
 20 Grands Explorateurs : Brésil, un jardin pour la planète, à 19 h
 25 Gaële
 26-27 Daniel Lemire



> AVRIL

- 1 La grande virée country
 2 Michel Barrette
 3 Grands Explorateurs : Istanbul, faits et reflats, à 19 h
 7 Les Jeunesses musicales du Canada présentent Elisir d'amore, à 19 h 30
 8 Dominic Paquet
 9 Éric Lapointe
 10 Jean Nichol, à 14 h
 15 Spectacle de l'école de théâtre Languedor
 16 William Deslauriers
 20 La journée des dames
 22 Philippe Laprise
 29 Maison Marie-Rivier
 30 Messmer

Veillez prendre note que les spectacles sont présentés à 20 h, sauf avis contraire. **La billetterie est située au 219 rue Heriot.**
 Information : 819 477-5412

GALERIE D'ART DESJARDINS (219, rue Heriot)

Jusqu'au 27 février

SUZANNE LAFRANCE

dessin (figuration, portrait)



Formée en arts visuels, anthropologie et philosophie, Suzanne LaFrance s'intéresse aux instants qui déterminent notre conscience de nous-mêmes. Considérant la représentation humaine comme médiatrice de notre relation au monde, elle place celle-ci au centre de sa démarche visuelle. Son exploration adopte volontiers le point de vue du laissé-pour-compte et prend la figure humaine comme outil de recherche et d'approfondissement. Ses visages énigmatiques ont à voir avec le sentiment d'exister et la capacité de prise de conscience que chacun de nous est sensé être apte à ressentir et à utiliser.

Du 8 mars au 24 avril

FRANCINE BEAUVAIS

peinture, xylographie (abstraction)

La musique et la poésie ont toujours exercé une influence déterminante sur la production visuelle de Francine Beauvais. Celle-ci est encore plus marquée dans sa production récente, faite de peintures gravées et de gravures sur bois, largement tributaire de la musique du compositeur Gilles Tremblay. Suivant sa conception de l'art qui en fait un acte privilégié et magique, ses œuvres de facture abstraite créent des espaces dynamiques somptueusement colorés où se développent des signes fluides inspirés par la nature.



FOYERS (Centre culturel Saint-Jean-Baptiste)

Jusqu'au 17 avril

CSDC/SEMAINE DES ARTS

travaux scolaires en peinture, dessin, collage et sculpture (figuration)

Inaugurée en 1998, la Semaine des arts est un projet conjoint du ministère de l'Éducation du Québec et du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Il a pour but de valoriser la culture en milieu scolaire par l'entremise de différentes manifestations. Depuis plus de 10 ans, la Galerie d'art Desjardins du Centre culturel s'associe aux quatre écoles secondaires de la Commission scolaire des Chênes pour réaliser une exposition collective de travaux d'arts plastiques. Celle-ci réunit habituellement une centaine d'œuvres illustrant les multiples apprentissages reçus par les étudiants.



ESPACE III (Centre culturel Saint-Jean-Baptiste)

Jusqu'au 6 mars

ANNE-MARIE DIONNE

peinture (abstraction)



Les brèves de notre Service des arts et de la culture...

Manoir Trent

L'année 2010 a marqué l'histoire récente du manoir Trent. À l'été, plus de 1300 personnes ont bénéficié des explications des deux guides interprètes et ont découvert les aléas de la famille Trent et de son manoir. Durant la période des Fêtes, 850 visiteurs ont pu admirer les 80 crèches du couple Pelletier-Bourgeois. Et lors des deux salons de thé Élisa-Caya, quelque 100 personnes s'y sont présentées. On peut dire que ces activités ont connu un franc succès! Un grand merci pour votre participation. Le Manoir sera ouvert de nouveau durant la belle saison et des rendez-vous agréables et instructifs seront au programme. Surveillez les médias ainsi que le site internet de la Ville (www.ville.drummondville.qc.ca) pour plus de détails à ce sujet.

Pratique artistique des jeunes

Dans le cadre du Programme de soutien à la pratique artistique des jeunes, la 18^e remise des bourses Soutien, Excellence et Tremplin

se tiendra le lundi 14 mars, à 19 h, au Centre culturel Saint-Jean-Baptiste. Une dizaine de jeunes, en formation dans toutes les disciplines artistiques, seront pour l'occasion appelés à dévoiler leur talent devant public. Toute la population est invitée à découvrir et à encourager ces jeunes qui seront les vedettes de demain. Le talent est grand! L'admission est gratuite.

Journées de la francophonie

L'an dernier, dans le cadre des Journées de la Francophonie, une délégation de francophones de la Colombie-Britannique, jumelée avec Drummondville, nous visitait. Cette année, un groupe de Drummondville se rendra à Vancouver afin de poursuivre les échanges sur le thème *Comment la mise en réseau des événements culturels d'envergure peut-elle promouvoir et développer les communautés?* Cette délégation est formée des représentants du Centre culturel, du Village québécois

d'antan, du Mondial des cultures et de la Ville de Drummondville. La consolidation de ce réseau d'expertise ne peut que renforcer notre propre développement en art et en culture.

Opus jeunes virtuoses

L'événement Opus jeunes virtuoses revient pour une deuxième année consécutive. Les jeunes artistes qui se perfectionnent en musique classique et qui sont intéressés à participer au concert de Opus jeunes virtuoses 2011 sont priés de communiquer avec le Service des arts et de la culture pour obtenir les informations nécessaires. Plusieurs nouveautés seront suggérées pour faire de cet événement un incontournable pour la relève de la « grande musique ».



Toutes les informations sont disponibles auprès de M^{me} Danielle Dufresne, directrice du Service des arts et de la culture, au 819 850-1327 ou à artsetculture@ville.drummondville.qc.ca.